

**Assemblée Générale Ordinaire
de L'ADESAF
du 15 FÉVRIER 2003**

Compte-rendu

Membres présents : Michel Desaissement
Diyé Diallo
Alain Dubourg
Elisabeth Sherpa

Membres excusés : Pélagie Ouedraogo

Serge Sautereau (directeur général de Dialogue et Stratégie) assiste de droit à l'AG (article 10 des statuts)

- Rappel des objectifs de l'ADESAF :

C'est notre première assemblée générale ordinaire après notre assemblée générale constitutive du 22 février 2002.

Nous nous réunissons aujourd'hui tous membres fondateurs de l'ADESAF, membres de droit du Conseil d'administration (article 4) et à ce jour seuls membres adhérents de notre association !

Nous ne sommes donc à ce jour que 5 adhérents. Notre assemblée générale comporte 4 participants, Pélagie Ouedraogo étant excusée, elle n'a pu se déplacer du Burkina Faso. Nous avons donc le quorum. Toutes nos décisions seront donc statutairement valides.

L'ADESAF a pour objet de contribuer au développement économique et social de l'Afrique francophone avec la création d'un label éthique.

Des valeurs communes fortes nous rassemblent :

- Nous condamnons et rejetons les inégalités Nord-Sud, pour des raisons humanistes, morales et éthiques, mais nous pensons aussi qu'elles sont dangereuses pour la paix dans le monde.
- Nous voulons, modestement, apporter notre pierre à la construction d'un monde plus juste, plus équitable :
 - Les aides publiques occidentales ont montré et continuent à montrer leurs limites voire leur inefficacité elles :
 - alimentent la corruption
 - développent l'assistanat
 - freinent le développement
 - elles n'en restent pas moins encore indispensables, mais d'autres formes d'aide au développement doivent être initiées urgemment
 - L'ADESAF cherche développer l'initiative privée, la responsabilité individuelle, la prise de risque.
 - C'est pour cela que le but de l'implantation de filiales d'entreprises privées françaises a pour objectif leur autonomie à terme.

Notre démarche n'est donc pas caritative. Notre objectif est de devenir localement, dans les pays d'Afrique francophone, des interlocuteurs des acteurs entrepreneuriaux et sociaux et politiques.

L'ADESAF en ce sens rejoint la société civile mondiale.,

Notre association doit et devra se protéger de toute intrusion idéologique et rester jalousement dans notre quête d'un monde meilleur, plus équitable.

Voici résumé en quelques mots les grandes motivations communes qui nous rassemblent aujourd'hui, membres fondateurs de l'ADESAF.

Les questions de l'ordre du jour concernant le partenariat avec Dialogue et Stratégie sont traitées d'abord en présence de Serge Sautereau, (celui-ci devant quitter l'AG après la signature du contrat).

- Examen du contrat de partenariat avec l'entreprise Dialogue et Stratégie.

Dialogue et Stratégie, entreprise de communication, réalisera pour des clients en France l'impression de brochures dont les maquettes seront exécutées au Burkina Faso et transmises en France par Internet.

Le but du partenariat est de créer une filiale à 100% dans le respect de la charte éthique de l'ADESAF .

Cette filiale générera la création de 6 emplois : - 1 fondée de pouvoir
- 4 maquettistes
- 1 gardien

La production sera vendue au prix du marché français sans commission ou dividende pour la maison mère. Les clients seront informés du lieu de fabrication et du label ADESAF.

La formation des techniciens sera assurée en France par Dialogue et Stratégie pendant un stage d'environ 2 mois, afin qu'ils acquièrent le niveau technique nécessaire et la connaissance des conditions de travail en France.

Le rôle de l'ADESAF consistera à contrôler le respect de la charte éthique et à être informée et contrôler toutes les transactions entre la maison mère et la filiale.

- Signature du contrat avec le directeur général de Dialogue et Stratégie

Le contrat est signé ce jour.

- Avancée du projet Dialogue et Stratégie OUAGA

Serge Sautereau confirme qu'il faut envisager le recrutement et la sélection de 4 maquettistes.

Alain Dubourg propose que la sélection se fasse en deux temps :

- une sélection technique avec l'aide d'un professionnel de Dialogue et Stratégie
- une sélection sur la personnalité et les motivations.

Ces emplois recevront un salaire local de bon niveau pour l'Afrique, Mqis p a trop au dessus des salaires au Burkina Faso afin de ne pas perturber les équilibres salariaux et partiiper à un processus d'inflation.

Serge Sautereau souligne 3 points importants :

- le poste de fondée de pouvoir sera confié à Pélagie Ouedraogo, poste dans lequel elle devra faire ses preuves et asseoir la confiance qui lui est faite.
- si la formation a lieu en France, Les personnes sélectionnées risquent de ne pas retourner en Afrique. Il préfère donc que la formation, des maquettistes graphistes se fasse à Ouagadougou.
- la fiabilité de la transmission par Internet.

Il est envisagé pour la filiale un CA de 20.000 Francs (3050 €) / mois, qui devrait s'équilibrer rapidement.

Un projet de plaquette Dialogue et Stratégie OUAGA est à l'étude. Le but est de cibler le milieu associatif en respectant les prix du marché.

Serge Sautereau souhaite qu'un audit mensuel de la filiale soit effectué par un cabinet comptable.

- Examen du projet de plaquette de l'ADESAF.

La plaquette sera composée de quelques pages et d'un bulletin d'adhésion. Elle pourrait se présenter de la façon suivante :

- page 1: présentation de l'association .
- puis : " de la charte éthique.

Les pages suivantes expliqueront plus concrètement l'éthique sociale et commerciale, le label ADESAF, et présenteront l'équipe des membres fondateurs.

Il est proposé l'idée d'un double niveau de lecture :

- des phrases d'accroche
- un texte plus détaillé.

De l'avis majoritaire, il n'est pas souhaitable d'insister sur l'aspect des objectifs politiques.

Diyé Diallo propose de s'occuper du projet de la plaquette avec Dialogue et Stratégie.

- Election du conseil d'administration par l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'AG n'a pas à élire formellement le CA, tous les membres de l'ADESAF sont à ce jour uniquement des membres fondateurs et sont membres du CA de droit (article 4 des statuts)

Membres du conseil d'administration de l'ADESAF :

Michel Desaissement
Diyé Diallo
Alain Dubourg
Pélagie Ouedraogo
Elisabeth Sherpa

- Election du bureau par l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Président : Alain Dubourg
- Trésorier : Michel Desaissement
- Trésorière adjointe : Elisabeth Sherpa
- Secrétaire : Diyé Diallo

- Décision du niveau de cotisation pour l'année

2 niveaux sont proposés : - membre bienfaiteur : 50 €
- membre donateur : x €

- Point sur l'avancée des procédures administratives.

- 1 - l'enregistrement de l'association à la Préfecture est effectif.
- 2 -l'enregistrement au J. O. est en cours.
- 3 - la procédure pour l'ouverture d'un compte au Crédit Lyonnais est en cours.

- Etablissement du mailing

Sera fait selon nos relations par e-mail.

- Création du site Internet ADESAF

Sera faite prochainement.

- Proposition d'élargissement du nombre de membre fondateurs à 15 maximum.

Il serait intéressant de trouver en France des membres fondateurs africains.

- Recherche et perspectives d'autres projets de partenariat.

A étudier.

La secrétaire
Elisabeth Sherpa

Le Président
Alain Dubourg